

## Cyanamide de calcium

Fiche toxicologique synthétique n° 186 - Edition 2009

Pour plus d'information se référer à la fiche toxicologique complète.

Nom	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro index	Synonymes
Cyanamide de calcium	156-62-7	205-861-8	615-017-00-4	Cyanamide calcique ; Chaux azotée.



### CYANAMIDE DE CALCIUM

#### Danger

- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires
- H318 - Provoque des graves lésions des yeux

Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008.  
205-861-8

## Propriétés physiques

Nom Substance	N° CAS	Etat Physique	Point de fusion
Cyanamide de calcium	156-62-7	Solide	1340 °C (produit pur) sublimation vers 1150 - 1200 °C

## Méthodes de détection et de détermination dans l'air

- Prélèvement des poussières en suspension dans l'air sur un filtre membrane (esters de cellulose ou PVC), digestion acide de l'échantillon puis analyse du calcium total par spectrophotométrie d'absorption atomique ou spectrométrie d'émission à plasma.

## Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) dans l'air des lieux de travail ont été établies pour le cyanamide de calcium.

Substance	PAYS	VME (ppm)	VME (mg/m³)
Cyanamide de calcium	France (VLEP indicative - circulaire)	-	0,5
Cyanamide de calcium	Etats-Unis (ACGIH)	-	0,5
Cyanamide de calcium	Allemagne (valeurs MAK)	-	1

## Pathologie - Toxicologie

### Toxicité expérimentale

La toxicité aiguë (voie orale) du cyanamide de calcium se caractérise par une hyperactivité parasympathique (hypersalivation, myosis, ...). Il est également irritant cutané et oculaire. L'exposition subchronique et chronique entraîne des effets identiques à ceux décrits chez l'homme. On retrouve des effets hépatiques qui peuvent traduire une réaction d'adaptation et des effets thyroïdiens. Cette action d'hyperplasie thyroïdienne est constatée chez le rat et est généralement considérée comme spécifique de cette espèce animale. Les études réalisées en génotoxicité et cancérogénicité ne permettent pas de conclure formellement.

## Toxicité subchronique, chronique

Les symptômes constatés sur l'animal sont identiques à ceux décrits chez l'homme. On retrouve également des effets hépatiques qui peuvent traduire une réaction d'adaptation et thyroïdiens. Cette action d'hyperplasie thyroïdienne est constatée chez le rat et généralement considérée comme spécifique de cet espèce animale.

## Toxicité sur l'Homme

Le cyanamide entraîne une irritation (cutanée, muqueuse) lors d'expositions aiguë et chronique voire un effet antabuse lors d'exposition aiguë. Une sensibilisation cutanée est possible. Il n'y a pas de donnée de génotoxicité, de cancérogénicité ou de reprotoxicité disponible chez l'homme à la date de publication de cette fiche.

## Recommandations

### Au point vue technique

#### Stockage

- Stocker le produit dans un endroit sec, bien ventilé, à l'écart des produits oxydants, des acides et des bases.
- Conserver de préférence le produit dans son emballage d'origine soigneusement fermé et correctement étiqueté.

#### Manipulation

- Éviter l'inhalation de poussières. Dans ce but, effectuer en appareil clos toute opération industrielle qui s'y prête. Prévoir une aspiration des émissions à leur source. Prévoir également des appareils de protection respiratoire. Leur choix dépend des conditions de travail ; si un appareil filtrant peut être utilisé, il doit être muni d'un filtre de type P2.
- Éviter le contact du produit avec la peau et les yeux. Mettre à la disposition du personnel des vêtements de protection, des gants et des lunettes de sécurité. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.
- Prévoir l'installation de fontaines oculaires dans les ateliers.
- En cas de déversement accidentel, récupérer le produit puis laver à l'eau les surfaces ayant été souillées.
- Éliminer les déchets y compris les emballages vides dans les conditions autorisées par la réglementation.

### Conduite médicale à tenir

- Des recommandations médicales spécifiques existent concernant certains organes cibles.
- Lors d'accidents aigus, demander dans tous les cas l'avis d'un médecin ou du centre antipoison régional ou des services de secours médicalisés d'urgence.
- En cas de contact cutané et/ou de projection oculaire, laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin ou un ophtalmologiste.
- En cas d'inhalation massive, retirer le sujet de la zone polluée après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour les sauveteurs. Consulter un médecin qui jugera de la nécessité ou non de la faire transférer en milieu hospitalier pour bilan des lésions, surveillance et traitement symptomatique.
- En cas d'ingestion et en raison de son caractère caustique, ne pas faire vomir. Faire transférer rapidement par un moyen médicalisé le sujet en milieu hospitalier pour bilan des lésions, surveillance et traitement symptomatique si nécessaire. Une surveillance prolongée peut être justifiée.
- Dans les deux cas précédents, placer la victime en position latérale de sécurité si elle est inconsciente ou s'il y a un "effet antabuse" (ou effet toxique majoré par la prise d'alcool) en raison du risque de vomissement. Mettre en œuvre, s'il y a lieu, des manœuvres de réanimation.